

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité régionale de Comté de D'Autray
DISTRICT DE JOLIETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le lundi 9 juillet 2018, à 20h00, au lieu ordinaire des séances, au 2270, rue Principale, Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Claude Houle, conseiller, Benoit Desrochers, conseiller, Johanne Pagé, conseillère Christiane T. Ducharme, conseillère, Michel Henin, conseiller et Richard Lafleur, conseiller tous formants quorum sous la présidence de Louis Bérard, maire.

Est aussi présente : Madame Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Louis Bérard, constate le quorum à 20h00, souhaite la bienvenue à tous et, après un moment de silence, déclare la séance ouverte.

2018-07-158 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Benoit Desrochers et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour en ajoutant un point 10.1 au point affaires nouvelles et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2018
4. Trésorerie
 - 4.1 Adoption des comptes à payer
5. Période de questions
6. Engagements de crédits et décisions
 - 6.1 Infirmière en milieu rural – demande à la MRC de D'Autray
 - 6.2 Centre d'action bénévoles d'Autray (CABA) – soutien demande financière
 - 6.3 Modification assurance complémentaire
 - 6.4 Mandat Cabinet Bélanger Sauvé - dossier d'appel 705-61-000802-189
 - 6.5 Maire suppléant – Juillet 2018 à mai 2019
 - 6.6 Renouvellement – Service de surveillance GC Alarme
 - 6.7 Nomination en matière d'accommodement
 - 6.8 Sommet UMQ – Centre des congrès de Québec

Voirie – aqueduc

- 6.9 Certificat paiement numéro 4 Sintra – Projet FEPTEU
- 6.10 Certificat paiement numéro 6 Norclair – Projet FEPTEU – poste de suppression
- 6.11 Octroi de contrat - contrôle qualitatif – Projet Rivière Rang Sud – TECQ

Caserne

- 6.12 Espace de location camion incendie

6.13 Paiement Architecte – facture 2018065

7. Règlements

8. Informations diverses

8.1 Rapport de permis juin 2018

8.2 Programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien des routes locales

9. Rapports des membres du conseil

10. Affaires nouvelles

10.1 Événementiel fin du secondaire – École Pierre-de-Lestage

11. Période de questions

12. Correspondance

13. Levée de l'assemblée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-07-159 3.1 Séance ordinaire du 4 juin 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture publique du procès-verbal ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-160 3.2 Séance extraordinaire du 22 juin 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2018.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture publique du procès-verbal ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé Michel Henin et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2018.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

4. TRÉSORERIE

2018-07-161 4.1 Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Christiane T. Ducharme résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la liste des déboursés, incluant les chèques 6530 à 6571 au montant de 168 008,24 \$ et les prélèvements, au montant de 32 472,15 \$ préparée par la directrice générale et couvrant la période du 5 juin au 9 juillet 2018, soit adoptée.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée à cette période de questions.

6. ENGAGEMENTS DE CRÉDITS ET DÉCISIONS

ADMINISTRATION

2018-07-162 6.1 Infirmière en milieu rural – demande à la MRC de D'Autray

CONSIDÉRANT QUE des citoyens de la Municipalité ont fait des démarches auprès de la municipalité afin d'avoir accès à une infirmière en milieu rural dans leur milieu ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Élisabeth est d'avis que c'est un service essentiel à offrir pour sa communauté, principalement auprès d'une population vieillissante ;

CONSIDÉRANT l'aide nécessaire de la MRC de D'Autray dans ce dossier ;

CONSIDÉRANT QUE d'autres municipalités de la MRC de D'Autray pourraient être intéressées à offrir ce service à leurs citoyens ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Claude Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

De demander à la MRC de D'Autray de vérifier au conseil des maires leur intérêt à offrir des services d'infirmières en milieu rural ;

De demander une résolution d'appui à la MRC de D'Autray afin de permettre à la Municipalité de Sainte-Élisabeth l'avancement du projet d'infirmière en milieu rural pour sa communauté.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-163 6.2 Centre d'action bénévoles d'Autray (CABA) – soutien demande financière

CONSIDÉRANT QUE la dimension communautaire est un incontournable du développement des municipalités rurales du Québec et qu'il est du devoir des municipalités de collaborer avec le milieu communautaire pour limiter l'exode des aînés vers les grands centres.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Élisabeth a adopté une politique Municipalité amie des aînés par la résolution 2013-07-146 en 2013.

CONSIDÉRANT QUE selon les données du recensement de 2016, la proportion de personnes de 65 ans et plus vivant seules dans un ménage privé est de :

- 37,3 % à Berthierville,
- 24,2 % à Lanoraie,
- 22,4 % à Lavaltrie,
- 18,2 % à La Visitation-de-l'Île-Dupas,
- 24,4 % à Saint-Barthélemy,
- 27,2 % à Saint-Cuthbert,
- 24,5 % à Sainte-Élisabeth,
- 19 % à Sainte-Geneviève-de-Berthier,
- 23,5 % à Saint-Ignace-de-Loyola

CONSIDÉRANT QUE le vieillissement de la population entraîne une augmentation des probabilités de retrouver dans nos milieux des aînés en situation de vulnérabilité ou présentant des facteurs de risques de fragilisation.

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans un continuum de services en soutien à domicile offerts aux aînés du centre et du sud de la MRC de D'Autray dans les municipalités couvertes par les activités du Centre d'action bénévole D'Autray et qu'un projet similaire, porté par le Centre d'action bénévole Brandon, couvre les municipalités du nord de la MRC.

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'action bénévole D'Autray est un organisme communautaire reconnu pour son travail de collaboration avec les autres organismes de la région pour l'organisation d'activités en prévention auprès des aînés.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Claude Houle et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité de Sainte-Élisabeth donne son appui au projet « **Travail de milieu — aînés D'Autray** » tel que présenté par le Centre d'action bénévole D'Autray et confirme que les élus et fonctionnaires de la municipalité supporteront le projet par des prêts de locaux pour la ressource, un partage de ressources humaines pour le comité de suivi du projet, de la visibilité dans notre réseau, l'organisation conjointe d'activités de prévention.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-164

6.3 Modification assurance complémentaire

CONSIDÉRANT les assurances complémentaires que la Municipalité a dû prendre afin de réaliser les travaux, dans la section du CN, dans le cadre du projet FEPTU;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a plus besoin de cette assurance complémentaire de 8 000 000 \$ dans le cadre de ses activités régulières ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'annuler l'assurance complémentaire de 8 000 000 \$ dès que la fin des travaux sera constatée par la directrice générale.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-165 6.4 Mandat Cabinet Bélanger Sauvé - dossier d'appel 705-61-000802-189

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a intenté des procédures pénales à l'encontre du propriétaire de l'immeuble situé au 2060, rang Rivière Nord, à Sainte-Élisabeth;

CONSIDÉRANT QUE l'honorable juge Moisan a prononcé un jugement le 29 mai 2018 condamnant le propriétaire au paiement d'une amende en vertu du règlement de nuisances;

CONSIDÉRANT QUE l'honorable juge Moisan a également ordonné au propriétaire de prendre les mesures pour enlever ou faire enlever les véhicules non immatriculés présents sur l'immeuble situé au 2060, rang Rivière Nord, le ou avant le 21 septembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le 28 juin 2018, une déclaration d'appel a été signifiée à nos procureurs et qu'il y a lieu de mandater ceux-ci pour comparaître au dossier et prendre les mesures qui s'imposent pour défendre le jugement du juge Moisan en cette affaire;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Christiane T. Ducharme et résolu à l'unanimité des conseillers :

1. Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;
2. La municipalité mandate le cabinet Bélanger Sauvé aux fins de comparaître au dossier d'appel 705-61-000802-189 et de prendre les mesures qui s'imposent afin de défendre la décision de l'honorable juge Moisan rendue le 29 mai 2018;

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-07-166 6.5 Maire suppléant – Juillet 2018 à mai 2019

CONSIDÉRANT l'article 116 du Code Municipal et l'article 198 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE soit désigné, Benoit Desrochers à titre de maire suppléant et substitut à la MRC de D'Autray, ainsi que tout autre remplacement de Monsieur le Maire si nécessaire, et ce, pour la période du 9 juillet 2018 et ce, jusqu'à la séance régulière du conseil de mai 2019.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-167 6.6 Renouvellement – Service de surveillance GC Alarme

CONSIDÉRANT QUE le contrat de surveillance des bâtiments municipaux prenaient fin le 30 juin dernier ;

CONSIDÉRANT QUE le service offert par GC alarme est apprécié ;

CONSIDÉRANT QUE GC alarme nous offre le service aux mêmes coûts.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Michel Henin et résolu à l'unanimité des conseillers :

De renouveler le contrat au tarif de 18,75 \$ par mois pour chacun des trois (3) bâtiments.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-07-168 6.7 Nomination en matière d'accommodement

CONSIDÉRANT la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes* ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit désigner, au sein de son personnel de la municipalité, un répondant en matière d'accommodement ;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci a pour fonctions de guider le conseil, ainsi que les membres du personnel de la municipalité, en matière d'accommodement et de leur formuler des recommandations ou des avis dans le cadre du traitement des demandes reçues ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE désigner la directrice générale, Marie-Claude Couture, à titre de répondant en matière d'accommodement.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-07-169 6.8 Sommet UMQ – Centre des congrès de Québec

CONSIDÉRANT le Sommet de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendra le vendredi 14 septembre de 9h à 13h30 au Centre des Congrès de Québec ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Monsieur Bérard, maire, à assister au Sommet de l'UMQ ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Benoit Desrochers et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les frais d'hébergement, de repas et de déplacements soient remboursés par la Municipalité sur présentation de pièces justificatives.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

Voirie – aqueduc

2018-07-170 6.9 Certificat paiement numéro 4 Sintra – Projet FEPTEU

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux d'aqueduc dans le cadre du projet FEPTEU ;

CONSIDÉRANT QUE la firme GBI, chargée de la surveillance des travaux, a vérifié la facturation et émis le certificat de paiement en conséquence;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Christiane T. Ducharme et résolu à l'unanimité des conseillers :

De faire le quatrième paiement au montant de 288 955,05 \$ à la firme Sintra inc.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-07-171 6.10 Certificat paiement numéro 6 Norclair – Projet FEPTEU – poste de suppression

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux d'aqueduc dans le cadre du projet FEPTEU ;

CONSIDÉRANT QUE la firme GBI, chargée de la surveillance des travaux, a vérifié la facturation et émis le certificat de paiement en conséquence;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Michel Henin et résolu à l'unanimité des conseillers :

De faire le sixième paiement au montant de 12 994,33 \$ à la firme Norclair inc.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2018-07-172 6.11 Octroi de contrat - contrôle qualitatif – Projet Rivière Rang Sud – TECQ

CONSIDÉRANT le projet de changement de conduite dans le rang de la Rivière Sud ;

CONSIDÉRANT QUE les matériaux utilisés dans le cadre du projet doivent faire l'objet d'une surveillance externe ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation réalisé auprès des firmes suivantes et les prix soumissionnés (taxes incluses) :

- Englobe : 7 030,72 \$
- Solmatech : 7 421,64 \$
- Groupe SM : 7 887,29 \$
- GHD : 8 503,33 \$
- SNC-Lavalin : 8 600,02 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de Techni-Consultant inc. d’octroyer le mandat au plus bas soumissionnaire conforme soit Englobe Corp. ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l’unanimité des conseillers :

D’octroyer le contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux du projet de changement de conduite sur le rang de la Rivière Rang Sud au montant de 7 030,72 \$ taxes incluses à Englobe Corp.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l’unanimité

Caserne

2018-07-173 **6.12 Espace de location camion incendie**

CONSIDÉRANT la démolition de la caserne existante et la construction de la nouvelle caserne ;

CONSIDÉRANT QUE les véhicules incendie doivent être entreposés dans un endroit répondant à des critères de sécurité et d’accès adéquat ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Benoit Desrochers et résolu à l’unanimité des conseillers :

De louer l’entrepôt, situé au 91 rue Pelland à Sainte-Élisabeth, aux Entreprises L. Laporte de Bayonne inc. au coût de 800 \$ par mois, dès le 12 juillet 2018 et ce jusqu’à la fin des travaux de construction.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l’unanimité

2018-07-174 **6.13 Paiement Architecte – facture 2018065**

CONSIDÉRANT l’avancement des travaux d’architecture de la nouvelle caserne ;

CONSIDÉRANT QUE la facture 2018065 de l’architecte Hébert Zurita Danis Smith inc. au montant de 17 983,53 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l’unanimité des conseillers :

D’autoriser la directrice générale à payer la facture 2018065 à HZDS.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l’unanimité

7. Règlements

Aucun point aux règlements n’est à l’ordre du jour ce mois-ci

8. INFORMATIONS DIVERSES

8.1 Rapport de permis de mai 2018

Le rapport sommaire des permis du mois de juin 2018 est remis aux membres du conseil.

8.2 Programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien des routes locales

Bonification de l'aide financière pour l'entretien des routes locales pour un maximum de 63 490 \$.

9. Rapports des membres du conseil

Les membres du conseil font rapport de leurs activités du mois.

10. Affaires nouvelles

2018-07-175 10.1 Événementiel fin du secondaire – École Pierre-de-Lestage

Il est proposé par Christiane T. Ducharme et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'envoyer une résolution de félicitations aux étudiants pour leur réussite scolaire ainsi qu'aux membres du personnel et bénévoles qui ont participé à l'organisation de l'événementiel de fin du secondaire de l'École Pierre-de-Lestage.

L'organisation de l'évènement était remarquable et l'évènement très réussi.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

11. Période de questions

La période de questions débute à 20h25 et se termine à 20h42.

12. Correspondance

La correspondance est sur la table pour consultation des membres du conseil.

2018-07-176 13. Levée de la séance

Il est proposé par Johanne Pagé et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance soit levée à 20h45.

Louis Bérard
Maire

Marie-Claude Couture
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Louis Bérard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Louis Bérard
Maire